



## DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE

### TARIFS GENERAUX 2023/2024

#### 1 - DROITS ENGAGEMENTS

DEPARTEMENTAL 1	80,00 €
DEPARTEMENTAL 2	70,00 €
DEPARTEMENTAL 3	65,00 €
DEPARTEMENTAL 4	65,00 €
COUPE DE LA CORREZE	70,00 €
COUPE MAURICE LEBLANC	40,00 €
COUPE DES COMMUNES	30,00 €
CHALLENGE DES RESERVES	30,00 €
TROPHEE FEMININ	30,00 €
CHMPT FEMININES SENIORS DISTRICT	30,00 €
COUPE CORREZE FUTSAL	30,00 €
COUPE DE LA CORREZE FEMININE	30,00 €
CHAMPIONNAT INTERDISTRICT - U13F	30,00 €
CHAMPIONNAT INTERDISTRICT - U15F	30,00 €
CHAMPIONNAT INTERDISTRICT - U18F	30,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS	30,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININES	5,00 €
CHALLENGE FUTSAL	30,00 €
COUPE DE LA CORREZE FEMININES FUTSAL	5,00 €
COUPE DE LA CORREZE FUTSAL	30,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL GARCONS U17 - U15 - U13	5,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININES U15F - U18F	5,00 €
U17 DISTRICT	30,00 €
COUPE U17 DISTRICT	30,00 €
U15 DISTRICT	30,00 €
COUPE U15 DISTRICT	30,00 €
U13 DISTRICT	30,00 €
U11 DISTRICT	30,00 €
U9 DISTRICT	5,00 €

<b>2 - COTISATIONS</b>	
FRAIS ADMINISTRATIFS et TECHNIQUES	60,00 €
COTISATION CLUB	100,00 €
CAUTION NOUVEAU CLUB (remboursée après 3 saisons)	300,00 €
COTISATION ARBITRE	30,00 €
COTISATION MEMBRE INDIVIDUEL	30,00 €
<b>3 - PART SUR RECETTE (forfaits par rencontre)</b>	
COUPES DEPARTEMENTALES - Jusqu'aux 8èmes de finale	20,00 €
COUPES DEPARTEMENTALES - à partir des 1/4 de finale (forfait ou 25 % de l'excédent)	100,00 €
<b>4 - FORFAITS</b>	
FORFAIT CHAMPIONNATS / COUPES	30,00 €
FORFAIT GENERAL	100,00 €
<b>5 - DROITS ET FRAIS DE DOSSIERS</b>	
MODIF DATES DE MATCHS SENIORS, FEMININES, JEUNES (avancés dans les délais via foot clubs)	15,00 €
MODIF HORAIRES OU TERRAINS - SENIORS, FEMININES, JEUNES (hors délais)	5,00 €
ENVOI FEUILLES DE MATCHS OU DE RECETTES (hors délai + 24h)	25,00 €
NON RECEPTION FEUILLE DE MATCH	100,00 €
FEUILLE DE MATCH NON INFORMATISEE	25,00 €
ABSENCE CLUB SUR MATCH SANS AVERTIR - DISTRICT - ADVERSAIRE - ARBITRE	100,00 €
INSTRUCTION D'UN DOSSIER	30,00 €
ABSENCE RAPPORT DEMANDE	20,00 €
RECLAMATIONS	40,00 €
FRAIS APPEL	100,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A CONVOCATION DE DISTRICT	20,00 €
<b>6 - AMENDES</b>	
Absence (sans pouvoir) 1ère Assemblée Générale District	100,00 €
Absence (sans pouvoir) 2ème Assemblée Générale District	200,00 €
Absence (sans pouvoir) 3ème Assemblée Générale District	300,00 €
Absence (sans pouvoir) 4ème Assemblée Générale District	400,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A CONVOCATION DE DISTRICT	20,00 €
Organisation match ou tournoi sans déclaration ou sans autorisation	300,00 €

## 7 - AMENDES DISCIPLINAIRES

Le tarif des amendes ci-dessous correspond à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

1er Avertissement	13,00 €
2ème Avertissement	16,00 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	28,00 €
Suspension de 1 match à 4 matchs	37,00 €
Suspension de 5 matchs	87,00 €
Suspension de 6 matchs	137,00 €
A partir du 7ème match de suspension	300,00 €

## 8 - SANCTIONS FINANCIERES POUR FAITS GRAVES

Les tarifs des sanctions financières ci-dessous, correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu graves pouvant mettre en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs

⇒ Art 13.2 Règlement disciplinaire FFF : Suspension pour Brutalités ou Coups n'occasionnant pas de blessure ou entraînant une blessure constatée par certificat médical sans incapacité temporaire de travail	200,00 €
⇒ Art 13.3 Règlement disciplinaire FFF : Suspension pour Brutalités ou Coups occasionnant une blessure constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours	300,00 €
⇒ Art 13.4 Règlement disciplinaire FFF : Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) Supérieure à 8 jours	500,00 €

## 9 - STATUT DES JEUNES

DEPARTEMENTAL 1 - 1ère année en infraction	175,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - 2ème année en infraction	300,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - à partir de la 3ème année en infraction	450,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 1ère année en infraction	150,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 2ème année en infraction	250,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - à partir de la 3ème année en infraction	350,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 1ère année en infraction	130,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 2ème année en infraction	200,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - à partir de la 3ème année en infraction	300,00 €

<b>10 - STATUT DE L'ARBITRAGE</b>	
DEPARTEMENTAL 1 - 1ère année en infraction	120,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - 2ème année en infraction	240,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - 3ème année en infraction	360,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - à partir de la 4ème année en infraction	480,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 1ère année en infraction	50,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 2ème année en infraction	100,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 3ème année en infraction	150,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - à partir de la 4ème année en infraction	200,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 1ère année en infraction	50,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 2ème année en infraction	100,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 3ème année en infraction	150,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - à partir de la 4ème année en infraction	200,00 €
<b>11 - FRAIS DE DEPLACEMENTS - INDEMNITES</b>	
MEMBRES (Elus et coopté) - (forfait 4,50 €)	0,30 €
SALARIES (Km A/R)	0,39 €
INDEMNITES DE REPAS	10,00 €
INDEMNITES ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE DE DISTRICT	300,00 €
<b>11 - ARBITRES - DELEGUES - OBSERVATEURS</b>	
Indemnité kilométrique (barème FFF par km aller/retour)	0,446 €
Minimum à percevoir (40 km aller/retour)	18,00 €
Arbitre Central Compétitions Seniors	37,00 €
Arbitre assistant Compétitions Séniors	31,00 €
Arbitre Central Compétitions Jeunes	29,00 €
Arbitre Central Compétitions Féminines	34,00 €
Arbitres Compétitions Futsal	29,00 €
Arbitres - Forfait demi - journée	37,00 €
Arbitres - Forfait journée	52,00 €
Délégués - Forfait	20,00 €
Péréquations	0,50 €